



Le Club des Archers du Gavot



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région agit pour le sport

est heureux de vous inviter à leur rencontre
débutant qui aura lieu le 17 novembre 2024

au gymnase Collège du pays de Gavot – Gremey, 701 RTE du Collège,
74500 Saint-Paul-en-Chablais. Coordonnées GPS : 46°22'03.12"N et 6°36'42.41"E

HORAIRE	Dimanche matin
Ouverture du greffe	08h30
Entraînement à distance sur cibles	09h00
Début du concours	09h30

Concours ouvert à tous les archers jeunes et adultes, n'ayant pas plus de deux années de licence et n'ayant jamais participé à un concours qualificatif aux championnats de France.

- 2 séries de 7 volées de 3 flèches
- 2 minutes par volée, rythme AB/CD selon le nombre d'inscrits

L'échauffement se fait à la distance de tir sur blason.

Utilisation du règlement du CD74 pour les rencontres débutantes.

ARBITRES : Delphine Salles - Thierry Jallon - Hugues Dupuich

Blasons – Distance de tir

Catégories	Blasons	Distances de tir
U11	A1 et A2 Ø 80	10 m
U13	A1 et A2 Ø 80	15 m
U15	A1 et A2 Ø 80	15 m
U18	A1 et A2 Ø 60	15 m
U21/Adultes	A1 Ø 60 / A2 Ø 40	15 m
Poules	A1 Ø 60 / A2 TØ 40	15 m

Voici le lien vers le règlement des rencontres débutant:

<https://drive.google.com/file/d/1Wv2r8PHAA71NgiDPQiPaDtaTs5mu-M2r/view?usp=sharing>

INSCRIPTIONS

U11, U13 et U15 : 9 euros

U18 et Adulte : 12 euros

1,00€ par archers est reversé au CD74 pour le défraiement des arbitres

Licence FFTA obligatoire.

Buvette sur place

Les inscriptions sont à envoyer au plus tard le 13 novembre 2024 à cette adresse mail:

concours.gavot@gmail.com